

Réforme des territoires et de l'État en région

Pour les DRAC un « plan social » qui cache honteusement son nom

Rappelons avant tout les dimensions imposantes de ces réformes (territoriale et Etat) qui vont concerner 66 millions d'habitants, 36 681 communes, 5,4 millions de fonctionnaires. Que l'on soit citoyen, usager et/ou fonctionnaire, personne ne sera épargné. Aucun ministère ne sera ménagé. Que dire encore des conséquences de ces réformes sur les bassins d'emplois locaux.

Des réformes d'une telle ampleur de par leurs conséquences ne peuvent souffrir de la moindre approximation méthodologique ni à l'échelon national et encore moins à l'échelon régional et local sous peine de commettre des erreurs irréversibles.

Sortir du chapeau des réformes d'une telle envergure alors même qu'elles ne figuraient pas dans les 60 engagements présidentiels (parce qu'exigées par l'Union Européenne, la Banque Centrale Européenne et le Fonds Monétaire International), c'est réformer par **la déloyauté. Ce n'est pas honnête.**

Nous constatons tous le silence des médias et des politiciens sur cette réforme de l'Etat. Or la réforme territoriale qui redessine les contours géographiques des régions aura de fait des retentissements sur l'organisation géographique de l'Etat en région, sur ses moyens (humains et financiers). Pas besoin de sortir de Science Po pour le comprendre ! Pourquoi ne pas le dire ! Tout comme ne pas rappeler sa raison profonde : faire 50 milliards d'économie d'ici 2017 ! **Le mensonge par omission ne profite jamais.**

Des réformes qui ne servent que les intérêts particuliers d'une minorité avisée au détriment de l'intérêt général, n'ont jamais fait de bonnes réformes !

Si le fouillis volontairement organisé préside la méthodologie gouvernementale et ministérielle, **qu'en est-il au niveau de la DRAC ?** Notre administration a-t-elle fait le choix de tenir à distance la confusion générale en remettant de la clarté ou bien a-t-elle choisi de maintenir le désordre ?

Depuis janvier 2014, période à laquelle se préfigurait la délégation de compétence en Bretagne, se dévoilait dans le même temps la réforme territoriale de l'Etat en région. Depuis cette date nous n'avons cessé d'interpeller nos directions et le ministère sur l'avenir incertain des agents ainsi que sur l'incommensurable dégradation de leurs conditions de travail, de leurs lieux de travail et des missions qu'ils effectuent pour la culture. Depuis cette date même réponse de nos dirigeants : « *nous n'avons pas plus d'éléments aujourd'hui (...) rien n'est stable, tout peut changer (...) et d'ici que ça se fasse* ».

Bref à en croire nos interlocuteurs pas d'inquiétude ! Pourtant pas un jour ne se passe sans découvrir de nouveaux calendriers « express » avec les préfets qui organisent de pseudo-consultations/contributions et deviennent par décret des « préfigureurs », la Culture passant ainsi sous le joug du Ministère de l'Intérieur, des sous-réunions entre DRAC de plusieurs régions, des sous-sous-réunions de chefs de STAP ou de CRMH, l'usage de cabinets privés internationaux payés grassement pour organiser les débats, la

création de Maison de Services au Public dont la gestion peut être privatisée, la circulaire sur les maisons de l'Etat...

A notre niveau, celui des agents, rien ne doit filtrer !! Nous sommes volontairement maintenus à l'écart de tous ces débats pourtant cruciaux ! **De quel droit ? Sommes-nous condamnés à subir ?**

Mais voilà, les informations se précisent. Alors que l'ensemble des services et leurs agents achèvent leur campagne d'entretiens professionnels, on nous signale l'apparition de mentions bien particulières telles que « dans le cadre de la réforme territoriale, la question de la mobilité de l'agent pourra se poser » (cette petite annotation sournoise et peu courageuse concerne les agents toutes catégories confondues).

Ça y est, les langues se délient ! Les mots sont posés ! Cela va même encore plus loin, pour certains ; aucun objectif professionnel individuel et collectif n'est indiqué pour l'année 2015 ! Autrement dit, l'avenir professionnel et personnel des agents devient clairement imprévisible. **C'est invivable, c'est inacceptable, c'est écœurant de mépris à leur encontre ! Cela fait des mois qu'ils posent clairement le sujet, cela fait des mois que le ministère se tait !**

Le SNSD-CGT Culture exige des administrations du ministère de la culture, locales et nationales :

- Une explication sérieuse et immédiate sur le terme « *mobilité* » et demande que tous les CT et CHSCT locaux soient saisis par les représentants du personnel à ce sujet,
- Le retrait de cette phrase inqualifiable des fiches d'entretien d'évaluation et l'inscription des objectifs professionnels et individuels de tous les agents
- Que cesse sur le champ cette mise sous silence qui dénote avant tout un grand manque de courage et une attitude irresponsable de l'État.

Le SNSD-CGT Culture demande aux agents de nous faire remonter toutes les informations concernant leurs évaluations professionnelles, afin que nous saisissions le plus rapidement possible les instances compétentes.

Le SNSD-CGT Culture réaffirme qu'il n'y a pas de fatalité, que d'autres choix sont possibles. Oui nous devons et pouvons réaffirmer collectivement :

- La défense de nos emplois, nos missions et nos avenir professionnels
- La préservation des toutes les DRAC, y compris les Unités territoriales partout où elles sont implantées à ce jour
- La conservation intégrale des emplois, dans leurs sites actuels et au sein du Ministère de la Culture

Pour vous tous, la mobilité est une question de vie personnelle, de vie professionnelle, de vie dans un territoire.

La lutte acharnée que nous menons aujourd'hui ne peut se faire sans vous.

Avec vos représentants syndicaux prenez votre avenir en main et mobilisez-vous. Il n'est jamais trop tard pour se faire respecter, et le respect..... On nous le doit !

Le 24 février 2015